



Commune de Reuil en Brie

Compte rendu du Conseil Municipal du 9 Juin 2023

Présents: Patrick ROMANOW, Catherine RIEHL, Pascal CARBUCCIA, Lucien DUBOIS, Dominique BANCHEREAU, Jean-François BERNICCHIA, Yvelise BITOUN, Anne BOULIN, Françoise SADKOWSKI, Claude TESSIER.

Absentes : Justine MARTINI qui a donné pouvoir à Anne BOULIN, Francis MOIGNOT qui a donné pouvoir à Pascal Carbuccia, Dominique RENARD qui a donné pouvoir à Claude TESSIER et Aurélie CALVEL qui a donné pouvoir à Jean-François BERNICCHIA.

La séance commence à 20h35. Monsieur Lucien DUBOIS est nommé secrétaire de séance.

Examen de l'ordre du jour

1. Engagement de la Commune à la prise en charge des honoraires de l'analyse du ruissellement amont sur la Commune.

Monsieur le Maire fait part des études de schémas directeurs des eaux potables, pluviales et usées réalisées par la Communauté d'Agglomération. S'ajoute l'étude spécifique à certaines communes victimes des eaux de ruissellement, étude qui demeure à charge de la commune, déduction faite des subventions. Cette étude étant engagée par la Communauté d'Agglomération, il est demandé à la Commune de s'engager au règlement du reste à charge déterminé comme suit

Honoraires HT : 8 638€00

Honoraires TTC : 10 365€60

Subvention 80% sur HT : 6 910€40

Reste à charge : 3 455€20

Adopté à l'unanimité

Points divers

Monsieur le Maire procède au tour de table habituel :

Claude TESSIER signale la chute d'arbres sur le chemin de halage, rapporte la demande de poubelles supplémentaires dans le village et enfin, demande qu'une réflexion soit menée sur le bassin de décantation où sont retrouvés noyés différents animaux.

Dominique BANCHEREAU informe du goûter et des bons de manèges offerts aux enfants en partenariat avec Luzancy.

Pascal CARBUCCIA fait part du renfort temporaire d'un agent pour la tonte.

Jean-François BERNICCHIA fait le point sur la réclamation concernant un TNI.

Catherine RIEHL mentionne la probable diminution des effectifs en classe maternelle pour la prochaine année scolaire.

Lucien DUBOIS signale également la chute d'arbres sur le chemin de Tarterel, chemin Sophie Cornillet et chemin des vaches.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures.

Vu par Nous, Maire de Reuil en Brie (77260) pour être affiché le 12 Juin 2023 à la porte de la mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1984.

À Reuil en Brie le 12 Juin 2023

Le Maire,

P. ROMANOW

